



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EUGENIE ET VICTOIRE – Constitution de société

Référence : L010263

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 20 mai 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 10/05/2022, il a été constitué une SCI dénommée : EUGENIE ET VICTOIRE Siège social : 17 rue de l'Eglise, 35760 SAINT-GRÉGOIRE Capital : 1.000€
Objet : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, comme de tous biens et droits fonciers; tout mode de financement de l'acquisition des immeubles étant admis Gérance : Mme Marie-Jeanne HUON, 9 rue André Malraux, 35760 SAINT-GRÉGOIRE Cessions de parts sociales : Toutes mutations entre vifs entre personnes physiques ou morales sont soumises à l'agrément d'un ou plusieurs associés représentant deux tiers (2/3) au moins du capital social, l'associé cédant pouvant prendre part au vote, exception faite des mutations entre ascendants et descendants qui sont libres Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)